



DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE  
LA MARINE : *sous-direction logistique ; bureau  
habillement, couchage, pavillonnerie.*

**CIRCULAIRE N° 245/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP  
modifiant la circulaire 111/DEF/DCCM/SD/  
LOG/HCP du 18 janvier 2005 (BOC, p. 536 ;  
BOEM 554 - 1) relative à la délivrance des vête-  
ments de travail au personnel civil de la marine.**

*Du 13 avril 2006.*

NOR D E F B 0 6 5 0 6 6 7 C

---

*Précédent modificatif :*

14 mars 2005 (BOC, p. 2343).

*Mot(s) clef(s) :* HABILLEMENT — MARINE —  
PERSONNEL CIVIL —

*Classement dans l'édition méthodique :* n.i.BOEM

*Référence de publication :* Texte inséré au BOC/PP,  
2006, texte 12.

---

La circulaire 111/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 18  
janvier 2005 est modifiée comme suit :

**1. Point 2.1. Vêtements de travail ordinaires.**

1.1. Entre « veste de travail » et « combinaison de  
travail », insérer : « pantalon de travail ».

1.2. Remplacer « chaussure » par « chaussures ».

**2. Point 2.2. Remplacement.**

Remplacer le mot « toutefois » par « toutefois ».

**3. Point 4. FINANCEMENT.**

**3.1. Premier alinéa :**

Remplacer « du chapitre habillement » par « de  
l'OBI 200156 ».

**3.2. Deuxième alinéa :**

3.2.1. Remplacer le mot « fonctionnment » par  
« fonctionnement ».

3.2.2. Remplacer « aux autres directions ou organis-  
mes tels les cercles et les foyers » par : « aux organis-  
mes dotés de l'autonomie financière ».

3.2.3. Rajouter après la dernière phrase : « Les for-  
mations de la marine soumises au régime des masses  
ou disposant d'un droit de tirage annuel, bénéficient de

délivrances non imputables pour la dotation en vête-  
ments de travail du personnel civil affecté ».

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire en chef, sous-directeur de la sous-  
direction « logistique » à la direction centrale du com-  
missariat de la marine,*

Etienne VUILLERMET.